



CROBKILL - LI013

Lingettes nettoyantes désinfectantes pour les mains et le matériel

Nettoie, désinfecte et désodorise en quelques secondes les mains, ainsi que toutes les surfaces rigides et non poreuses. Est le premier nettoyant désinfectant pour les mains, la bureautique, la téléphonie... La solution imprégnée sur une lingette alvéolée, permet la pénétration du biofilm, la destruction des différents microbes, germes, bactéries et virus (influenza virus A H1N1) puis leur élimination.

Contient de l'Aloé Vera, est enrichi en vitamine E ce qui évite ainsi le dessèchement de la peau lors d'utilisations prolongées ou fréquentes. La texture et la résistance de la lingette facilite son application pour un nettoyage et une désinfection en profondeur (mains, ordinateur, photocopieur, téléphone, plan de travail, sanitaires...).

Solution à portée de main pour un nettoyage et une désinfection rapide et efficace de votre matériel, lunettes de WC, sanitaires...

Caractéristiques :

Boîte de 130 lingettes
Serviette non-tissée
Parfum : camphre
Bactéricide et virucide

Mode d'emploi :

Ouvrir le pot, retirer l'opercule, et amorcer avec la lingette centrale.
Tirer horizontalement une lingette jusqu'à la prédécoupe.
Appuyer sur le bouchon du pot et séparer d'un coup sec.
Si la lingette suivante n'avait pas amorcé sa sortie, ouvrir la boîte et réamorcer par la lingette au centre du rouleau.
Frotter une lingette sur les mains ou sur l'objet à nettoyer, laisser agir (minimum 30 secondes).
Bien refermer le pot après usage.

Normes :

Conforme aux normes EN1275, EN 1276 et EN 14476.

Utilisateurs :

Bureaux, usines, ateliers, services de maintenance, chantiers, plombiers, pompes funèbres, hôpitaux, pompiers, ambulanciers, vétérinaires, crèches...

Règlementation :

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Substance active biocide : Ethanol (CAS 64-17-5) 56% m/m. TP1-2.

Danger. Respecter les précautions d'emploi.

Conforme au règlement (CE) n°1272/2008 et ses adaptations. Consulter la FDS sur demande.

ATTENTION. H226 Liquide et vapeurs inflammables. H319 Provoque une sévère irritation des yeux.



Les renseignements contenus dans cette fiche ont pour but de vous conseiller rendant compte notamment d'essais effectués avec un souci constant d'objectivité mais sans aucun engagement de notre part.